

Table des matières

Public : personnels gérant un ou plusieurs postes informatiques

Gestion de postes de travail

Gérer son poste demande du temps, du soin et quelques compétences. C'est contraignant, mais cela garantit la disponibilité de la machine, des données qui y sont hébergées. C'est aussi une garantie pour le reste du parc informatique du Cnam.

Sur ces pages sont listées les recommandations minimales à mettre en œuvre pour maintenir un poste en état de marche. De nombreuses mesures et recommandations listées sont liées à la sécurité.

Comme le répète le RSSI : La sécurité est l'affaire de tous. Ça n'est pas un produit qui s'achète, mais des procédures que l'on applique, pour se protéger soi, mais aussi, et surtout pour protéger les autres.

Si une machine venait à être piratée, elle pourrait servir à attaquer d'autres machines de notre parc ou, pire, à l'extérieur (la responsabilité juridique du Cnam serait alors engagée).

La sécurité repose sur trois principes :

- **confidentialité** : seules les personnes autorisées peuvent accéder aux données
- **intégrité** : les données restent utilisables, sans altération malveillante ni accidentelle
- **disponibilité** : les données sont accessibles

Elle ne se résume donc pas à des mots de passe et des antivirus.



NB : ne pas manquer les autres conseils sur la page [Postes de travail](#) ni [les recommandations du RSSI](#).



Règle : le RSSI se réserve le droit de faire bloquer sans préavis les accès réseau à tout équipement qui ne serait pas correctement géré, plus à jour ou qui présenterait un comportement suspect.

- [Matériel](#)
- [Système d'exploitation](#)
- [Logiciels](#)

- [Antivirus](#)
- [Impression](#)
- [Sauvegardes](#)

From:

<https://assistancedsi.cnam.fr/> - **Assistance DSI**

Permanent link:

<https://assistancedsi.cnam.fr/comp/index>

Last update: **2024/11/12 10:58**

